

Lettre ouverte à nos amis européens
qui veulent voter non

Chers amis, c'est vous qui ferez la différence le 29 mai.

Pour Maastricht les choses étaient claires : pour ou contre une monnaie unique. Nous étions ensemble pour cette avancée fédérale. On ne mélangeait pas les voix entre souverainistes, populistes et fédéralistes.

Aujourd'hui, votre vote risque de brouiller les cartes. Si l'on peut émettre des critiques sur la Constitution, il faut aussi se demander à quoi sert de voter « non »... Cette Constitution est sans doute trop longue, et parfois mal écrite. Nous en aurions aimé une plus belle avec une partie III lapidaire. On peut discuter à l'infini sur les avantages d'une compilation des traités existants ou d'une codification napoléonienne –débat bien français-. La vérité est qu'aucun Etat n'a voulu prendre le risque de détricoter l'acquis communautaire des 50 dernières années, à commencer par les articles très peu libéraux sur la politique agricole commune. Aucun Etat n'a voulu suivre le Président de la Commission européenne, Romano Prodi, lorsqu'il a proposé une procédure plus souple de révision de cette fameuse partie III sur les politiques de l'Union. On peut le regretter, mais non s'en scandaliser lorsqu'on a déjà voté en faveur de ces textes lors des consultations précédentes.

N'écoutez pas les sirènes qui vous chantent que le Traité constitutionnel pétrifie l'Union européenne en raison du verrou de l'unanimité. Les mêmes auraient tout autant expliqué que le peuple français souverain ne peut se voir imposer une révision de la Constitution par une majorité d'Etats dont la France ne serait pas.

Alors prenons le projet de Traité constitutionnel pour ce qu'il est au regard de l'histoire de la construction européenne : un compromis comme toujours, mais qui, à la différence du replâtrage de Nice, apporte plus de solutions que de problèmes pour l'intégration européenne.

Sortons des sentiers battus de la campagne électorale et regardons les moyens qu'offre ce Traité pour nos ambitions communes : donner une véritable vocation fédérale à l'Union.

Là est la question. Que voulons-nous faire ensemble ?

D'abord une défense militaire de l'Union européenne. C'est elle qui entraînera une politique étrangère et non l'inverse. Or la Constitution, dès qu'elle sera ratifiée, permettra l'avant-garde des Etats qui veulent créer une armée européenne. Il y a un « traité dans le traité » pour ce faire, sans avoir à recourir à l'unanimité des vingt-cinq, sans lien de subordination à l'OTAN, avec une clause d'assistance automatique et une agence européenne d'armement.

Vous voulez, chers amis, que l'Europe affirme ses valeurs. Elles sont là, bien définies, énumérées et directement opérationnelles grâce à la Charte des droits fondamentaux qui fait partie intégrale de la Constitution. Ce résultat tient du miracle de l'alchimie européenne et nous devons l'amarrer au développement de notre civilisation. Que pouvons-nous offrir de mieux au Monde que cette Charte pour affirmer que l'Europe est au sens propre du terme un modèle de tolérance, de protection sociale et de garantie des droits ? Ne voyez-vous donc pas que cette Charte est la fondation de l'édifice social que nous voulons bâtir ?

Vous voulez, comme nous, que l'Europe soit plus communautaire, moins intergouvernementale. Qu'est-ce à dire ? Moins d'unanimité, plus de majorité qualifiée, plus de pouvoirs pour le Parlement européen. C'est ce que fait le Traité constitutionnel. Le Parlement votera ou rejettera les lois européennes à égalité de pouvoirs avec le Conseil des Ministres. Il contrôlera les mesures d'exécution prises par la Commission. Et c'est ce même Parlement qui élira le Président de la Commission. C'en est fini des interminables tractations entre les Etats membres et du fameux « déficit démocratique ». La majorité qualifiée devient la règle,

même s'il nous reste en travers de la gorge quelques exceptions, certes de taille, comme la fiscalité ou une partie du social. Mais le rejet du traité ne changera pas la donne : nous sommes face à un grand progrès par rapport au bricolage du Traité de Nice. Si, demain, la Constitution était en vigueur, des décisions de première importance qui sont encore bloquées aujourd'hui pourraient être adoptées ipso facto, comme, par exemple, le projet de décision cadre sur le racisme et la xénophobie, enlisé au Conseil depuis 2001.

Vous voulez, comme nous, que l'Europe soit plus puissante dans le monde. Alors laissons de côté un instant les slogans sur le libéralisme et la mondialisation et regardons ce qu'offre de neuf le Traité constitutionnel.

Par exemple, deux nouvelles politiques – dont personne ne parle – qui permettent à l'Europe d'assurer son avenir. Une politique intégrée de l'énergie, avec comme objectif la sécurité des approvisionnements. L'Europe aura enfin le pouvoir de s'organiser face au choc de la hausse du pétrole, de décider comment y faire face ensemble, là où les Etats isolés ont échoué. Et dès lors, pourquoi ne réussirait-on pas avec cette Constitution à régler nos problèmes de dépendance en énergie, comme nous l'avons fait pour l'auto-suffisance agricole, loin d'être acquise au moment du Traité de Rome ? Le Traité constitutionnel permettra aussi pour la première fois une véritable politique de l'espace, indispensable pour assurer la sécurité, l'indépendance des télécommunications, ou de la production audiovisuelle.

Sommes-nous vraiment prêts à rater cette occasion de faire avancer l'Europe, cette aventure humaine unique au monde, héritage précieux du 20ème siècle qui a imposé la paix et construit un ensemble de prospérité, de droits et de valeurs ? Pour continuer cette belle aventure, il faut dire oui. Ce traité n'est pas la fin de l'histoire, mais un nouvel élan vers une Europe plus unie et plus solidaire.

Ne croyez pas que l'histoire repassera le plat d'un meilleur Traité constitutionnel. N'écoutez pas le chant du plan B des sirènes. Avec vos alliés de circonstance du non vous n'imposerez pas à l'Europe ce que les Européens du oui n'ont pu obtenir à la Convention ou du Conseil européen. Ne jouez pas au défaitisme révolutionnaire. Cela finit toujours mal.

Permettez-nous de vous dire, avec respect et gravité, que le non français sonnerait pour longtemps le glas du seul plan que justifie notre ardeur commune pour plus d'Europe, le plan F comme « Fédération des Etats nations ».

Joachim Bitterlich

Jean-Louis Bourlanges

Laurent Cohen Tanugi

Renaud Dehousse

Jacques Delors

Charles Fiterman

Jean François-Poncet

Nicole Gnesotto

Elisabeth Guigou

François Lamoureux

Pascal Lamy

Eneko Landaburu

Sophie-Caroline de Margerie

Jean Nestor

Jean-Louis Quermonne

Gaëtane Ricard-Nihoul

Maria João Rodrigues

Philippe de Schoutheete

Christian Stoffaës

Pavel Telicka

Christine Verger

Membres du Conseil d'administration de **Notre-Europe**